



LANCEMENT REGIONAL DU PACTE D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES HAUTS- DE- FRANCE 2019-2022

Vendredi 28 juin 2019- Lille



ORDRE DU JOUR

- **1- LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES ET LES ENJEUX DE LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 2- LE BILAN DU PIC AMORCAGE 2018**
- 3- LE PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES**
- 4- LES PERSPECTIVES**
- 5- ECHANGES**



LE PACTE REGIONAL D' INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022

<https://we.tl/t-LM8dlSpjtC>

Signature du Pacte avec la participation de Mme Pénicaud, Ministre du travail 8 février 2019





LE PACTE REGIONAL D' INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022

ET

LES ENJEUX DE LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF : EDIFIER UNE SOCIETE DE COMPETENCES

Grand plan pluriannuel d'investissement (GPI 2018-2022) pour libérer les leviers « innovation » de la croissance

- ✓ Accélérer la transition écologique
- ✓ Soutenir l'innovation
- ✓ Edifier une société de compétences
- ✓ Faire entrer l'administration dans l'ère du numérique

Un cadre d'intervention comprenant :

- Un levier législatif : la réforme de la formation professionnelle
- Un levier financier et stratégique d'innovation : le programme d'investissement compétence
 - ✓ Des programmes nationaux
 - ✓ Des programmes régionaux : **PACTE** et appel à projet repérage

Un cadre qui s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la pauvreté

La loi du 5 septembre 2018 : « choisir son avenir professionnel »

- **Rénover** les questions liées à l'assurance chômage et à l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés
- **Transformer** en profondeur le système de formation professionnelle et son financement ainsi que le système de gouvernance et de financement de l'apprentissage

➤ Une nouvelle définition de l'action de formation

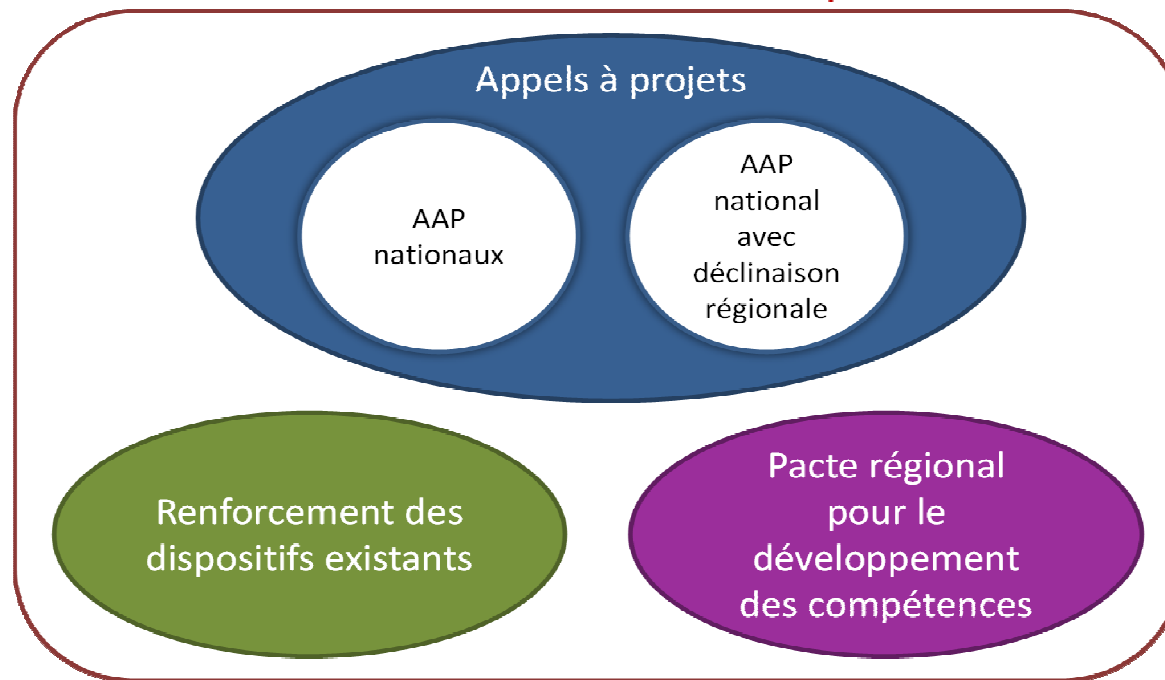
- La réforme du **financement de la formation professionnelle**
- La transformation des OPCA en **OPCO**
- La **réforme de l'alternance**, avec la transformation de l'apprentissage
- Evolution du **Compte personnel de formation** pour tous les actifs
- Le CPF de transition, la CPIR, le Conseil en évolution professionnelle
- Le **Plan d'investissement dans les compétences**

La loi du 5 septembre 2018 : « choisir son avenir professionnel »

Une nouvelle définition de l'action de formation

- L'action de formation se définit comme un **parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel**
- Elle **peut être réalisée en tout ou partie à distance**
- Elle peut également être **réalisée en situation de travail**

Le plan national d'investissement dans les compétences 2018-2022 (PIC)



14,6 milliard d'euros

Le plan national d'investissement dans les compétences 2018-2022 (PIC)

Les appels à projets en cours

Renforcer les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi

- AAP « 100 % inclusion »
- AAP « Prépa apprentissage »
- AAP pour l'accompagnement des primo-arrivants et des réfugiés

Développer des outils communs

- Créer un **patrimoine commun piloté par l'Etat** pour faciliter les prescriptions de formation entre Pôle Emploi, Cap Emploi et les ML
- Conception et déploiement d'outils digitaux d'évaluation des compétences

Renforcer le repérage des publics fragiles

Programme national confié à l'échelon régional

- AAP dédié au repérage et à la mobilisation des publics invisibles de 16 à 29 ans
- Décloisonnement de l'offre pour les publics

EN COURS



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Le plan national d'investissement dans les compétences 2018-2022 (PIC)

Les appels à projets lancés en 2018

- Appel à projets « **démarches prospectives compétences** » à destination des branches professionnelles.
- Appel à projets pour **développer des POEC**, mis en place par Pôle Emploi et les OPCA

Les appels à projets à venir

- Appel à projets pour **accompagner le développement des compétences** :
 - Volet pour conduire le changement lié à l'approche compétences
 - Volet pour développer des projets coopératifs innovants
- Appel à projets « **illettrisme et compétences de base** »

Le plan national d'investissement dans les compétences 2018-2022 (PIC)

Renforcement des dispositifs existants

Renforcer les dispositifs existants d'ici 2022

- Généraliser la GJ pour 100 000 bénéficiaires
- Poursuivre le déploiement des E2C
- Développer la capacité d'accueil des Etablissements pour l'insertion dans l'emploi
- Créer une trentaine de GEIQ dans les territoires et secteurs peu pourvus

EN COURS

Dispositif « prépa compétences »

- Déployé de juin 2018 à juin 2019
- Mettre en place des parcours personnalisés pour favoriser l'accès à la qualification et sécuriser la réussite du parcours de formation

Programmes lancés en 2018

- Programme « 10Kvert »
- Programme « 10Knum »



Le PACTE un levier pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la Pauvreté

Les 5 engagements de la stratégie pauvreté :

- Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- Garantir les droits fondamentaux des enfants
- Egalité des chances dès les premiers pas
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi



1- LE BILAN DU PIC AMORCAGE 2018



LES PUBLICS ET ACTIONS CIBLES :

- publics peu ou pas qualifiés
- remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, remobilisation ou aide à l'élaboration de projet, formation qualifiante

LES OBJECTIFS

Financiers	Nb d'entrées
REGION	30 000
ETAT	16 988
TOTAL	46 988

LES RESULTATS

**54 123 entrées
au 31/12/2018**

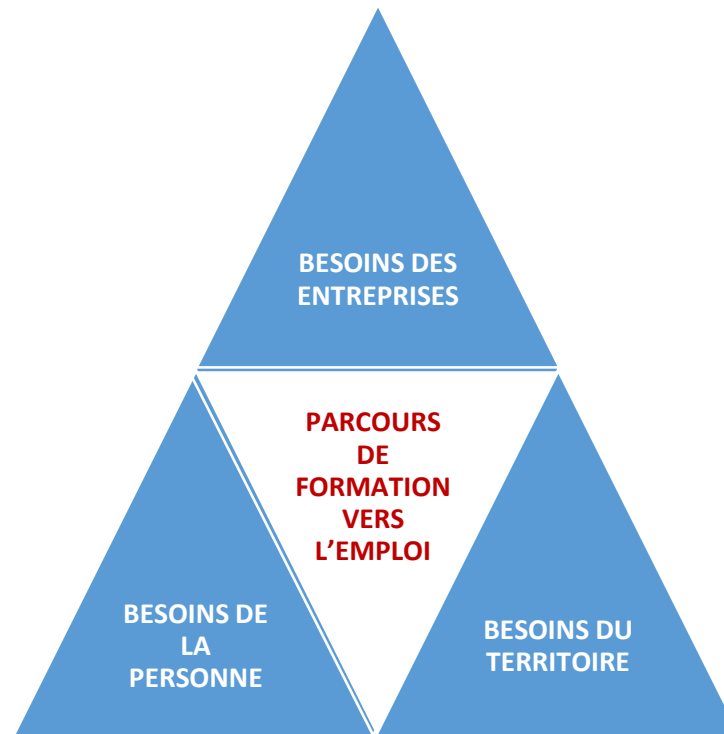
LE PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES
LA STRATEGIE GLOBALE

LES OBJECTIFS

- 1- Améliorer voire intensifier l'implication des entreprises dans le processus de formation
- 2- Mieux impliquer les territoires comme capteurs et facilitateurs des dynamiques à entreprendre
- 3- Aller vers les publics afin de mieux connaître leurs besoins pour des réponses formations adaptées vers l'accès à l'emploi
- 4- Sécuriser l'accompagnement des publics vers la formation mais aussi pendant et après
- 5- Apporter des réponses formations mieux adapter et innovantes et qui prennent en compte l'évolution des compétences
- 6- favoriser l'innovation en formation en proposant notamment des dynamiques partenariales afin d'accompagner la transformation souhaitée.

DEVELOPPER UNE LOGIQUE DE PARCOURS COMPETENCES

- **Des parcours de formation vers l'emploi, « sans couture » et individualisés, répondant aux besoins des entreprises des territoires et à la diversité des publics**



ET CONCRETEMENT ?

DES LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE

DES DYNAMIQUES PARTENARIALES REGIONALES

LE CPRDFOP ET LES CONTRATS DE BRANCHE dont le contrat de branche sur le champ de la formation professionnelle

LE FONDS REGIONAL POUR L'INNOVATION : « Format Innovation »

LES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI LOCAL (SPEL) et les dynamiques de GPEC



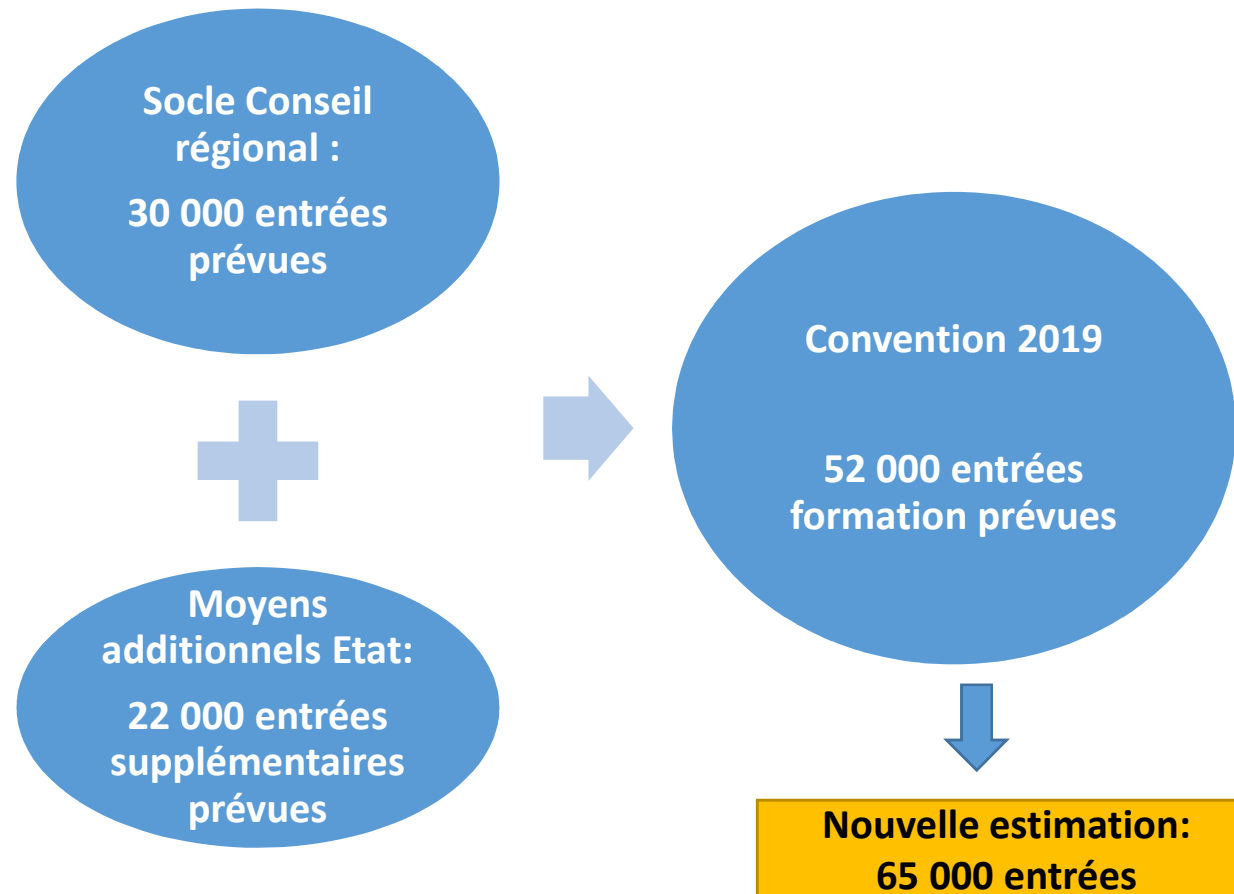
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS PLURI ANNUELS DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION

Engagements financiers de la Région				
2019	2020	2021	2022	Total
198 775 747	198 775 747	198 775 747	198 775 747	795 102 990

Engagements financiers de l'État				
2019	2020	2021	2022	Total
180 340 375	186 340 375	188 840 375	189 840 375	745 361 500

Engagements financiers de la Région et de l'État				
2019	2020	2021	2022	Total
379 116 122	385 116 122	387 616 122	388 616 122	1 540 464 490

➤ **pour amplifier les entrées en formation**



➤ **pour soutenir les projets et accompagner le cap de transformation souhaitée**

Objectif 1 :
Améliorer voire intensifier l'implication des entreprises dans le processus de formation

Objectif 2
Mieux impliquer les territoires comme capteurs et facilitateurs des dynamiques à entreprendre

- Créer une plateforme Compétences Hauts de France
- Renforcer les aides directes aux entreprises (Pass Emploi)
- Rénover l'aide individuelle à la formation (Pass Formation)
- Adapter l'offre de formation afin de mieux prendre en compte les besoins de l'économie régionale et les besoins des publics notamment dans le nouveau PRF
- Favoriser l'émergence de « l'entreprise apprenante »
- Encourager des modalités pédagogiques innovantes et mieux adaptées au public notamment par le développement d'une offre de formation de proximité
- impliquer les territoires et intensifier la réactivité de la réponse aux besoins conjoncturels notamment en ciblant une gestion territorialisée des emplois et des compétences

Objectif 3

Aller vers les publics afin de mieux connaître leurs besoins pour des réponses formations adaptées vers l'accès à l'emploi

Objectif 4

Sécuriser l'accompagnement des publics vers la formation mais aussi pendant et après

- Améliorer la lisibilité des parcours compétences clés et favoriser l'intégration de modules qualifiant
- Faciliter le décroisement des dispositifs notamment pour l'accès à un premier niveau de qualification
- Agir sur l'acquisition des compétences comportementales (soft skills)
- Repenser la diffusion de l'information sur l'offre de formation et en renforcer la lisibilité et la compréhension par le public
- Développer de nouvelles modalités de découvertes et attractivité des métiers
- Renforcer les dispositifs d'aide à la mobilité
- Mobiliser les publics en amont de la formation
- Sécuriser le passage d'une formation à l'autre

Objectif 5

Apporter des réponses formations mieux adaptées, innovantes et qui prennent en compte l'évolution des compétences

Objectif 6

favoriser l'innovation en formation en proposant notamment des dynamiques partenariales afin d'accompagner la transformation souhaitée.

- **Expérimenter de nouvelles démarches innovantes en s'appuyant notamment sur le cadre d'intervention « Format Innovation » afin de faire évoluer l'offre de formation, de transformer les contenus, les modalités pédagogiques**
- **Accompagner la transformation de l'offre de formation et favoriser la coopération par l'émergence de laboratoires d'innovation en formation (LAB'INNOV)**
- **Organiser des temps forts (rendez-vous de l'innovation, journées d'études..) pour Capter - explorer - valoriser – diffuser les expérimentations**



DES ACTIONS POUR :

- **Assurer le suivi et l'évaluation du Pacte régional**
- **Mettre en œuvre l'accrochage des systèmes d'information de la Région à la plateforme nationale AGORA**
- **Assurer la gouvernance du Pacte régional**

LE SCHEMA DE GOUVERNANCE DU PACTE

Au niveau régional

- **un comité de pilotage stratégique des financeurs** qui associera le Haut-Commissariat aux Compétences et à l'inclusion par l'emploi
- **un comité de pilotage technique** Etat Région
- **un comité de suivi et d'orientation dans le cadre du CREFOP**
- **un comité régional de ressources et d'expertise : le PACT'LAB**

Au niveau territorial

- **s'appuyer sur les services pour l'emploi local (SPEL)** et leur rôle d'animateur d'acteurs locaux pour contribuer à la déclinaison territoriale des défis du Pacte
- **organiser les « Rendez-vous du Pacte »** : enrichir les propositions en continu en organisant des temps d'échanges et d'analyses entre acteurs

SE MOBILISER ET AGIR COLLECTIVEMENT : COMMENT ?

- En participant à des groupes de travail afin de décliner les projets du PACTE
- En participant à des ateliers dans le cadre des rendez vous territoriaux , afin d'enrichir, faire évoluer les propositions du PACTE
- En proposant un projet innovant pour expérimenter :
 - ✓ dans le cadre de « Format Innovation » ,
http://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=aide&id_dispositif=705
 - ✓ dans le cadre du SPEL, en sollicitant les chargés de mission territoriaux (CMT) et les chargés de développement de l'emploi et des territoires (CDET)

En étant force de proposition dans le cadre des axes et des engagements du PACTE

Nous contacter : pric-hdf@hautsdefrance.fr (en cours d'activation)

Merci de votre attention